



RAPPORT D'ACTIVITÉS

EXERCICE 2024

Agglomération
Fécamp Caux Littoral





ÉDITO

Madame, Monsieur,

Chers élus,

Tout au long de l'année 2024, les 233 agents de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral ont continué de travailler à l'aménagement du territoire et au bon exercice de services publics indispensables, conformément aux décisions votées en Conseil Communautaire.

Ainsi, plusieurs projets structurants ont été finalisés en 2024 : le schéma directeur cyclable, le nouveau poste de refoulement à Fécamp, le règlement local de publicité intercommunal, des aménagements de lutte contre les inondations... En fin d'année, le chantier de rénovation et de modernisation du centre aquatique a été lancé. Le service environnement a terminé la rédaction du Plan Climat Air Énergie Territorial, feuille de route des actions menées et à créer, par l'intercommunalité et collectivement, sur le territoire, pour favoriser sa transition écologique.

L'attractivité du territoire a également été mise en avant à travers le Réseau des Ambassadeurs, la communication sur la nouvelle offre de randonnées, le soutien à l'événement Fécamp Grand'Escale et une campagne de marketing territorial menée avec AD Normandie.

2024 a été l'année des signatures de la Convention Territoriale Globale et du Contrat de Ville mais aussi celle du lancement du Contrat Local de Santé, des dispositifs dont les actions sont essentielles à l'accompagnement des familles et des habitants dans leur vie de tous les jours.

Très chaleureusement,
Laurent VASSET
Président de l'Agglomération

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Élus le 15 juillet 2022

Laurent VASSET - Président / **David ROUSSEL** - 1^{er} Vice-Président en charge des finances
Bernard HOGUET - 2^e Vice-Président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales urbaines / **Yannick MOUCHE** - 3^e Vice-Président en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations / **Raynald MAHEUT** - 4^e Vice-Président en charge des parcs et locaux d'activités économiques, pêche et emploi
Eric SCARANO - 5^e Vice-Président en charge du transport et de l'habitat / **Olivier COURSAULT** - 6^e Vice-Président en charge du tourisme et du numérique / **Pierre AUBRY** - 7^e Vice-Président en charge des ressources humaines / **Jean-Marie CROCHEMORE** - 8^e Vice-Président en charge de la rudologie / **Virginie RIVIÈRE** - 9^e Vice-Présidente en charge de la santé / **Stéphanie MARICAL** - 10^e Vice-Présidente en charge de la petite enfance et de la jeunesse / **Pascal LECOURT** - 11^e Vice-Président en charge du centre aquatique, des bâtiments communautaires, des fonds LEADER et de la charte de gouvernance / **Jean-Mary DEMONDION** - 12^e Vice-Président en charge de l'attractivité et de la stratégie économique et portuaire, du règlement local de publicité et des Contrats de territoire / **Pascal DONNET** - 13^e Vice-Président en charge des politiques environnementales
Jean-Louis NAVARRE - 14^e Vice-Président en charge de la mutualisation et des gens du voyage / **Estelle GUÉNOT** - 15^e Vice-Présidente en charge de l'accessibilité et du Plan intercommunal de Sauvegarde.

Les Membres du Bureau Communautaire, où siègent le Président et les Vice-Présidents, ont également été élus : Dominique Tessier, Emmanuel Favay, Eric Rousselet, Pascal Brumard, Dominique Goulet, Franck Blanchet, Régis Gosselin, David Malbranque.



LES ÉLUS DE L'AGGLOMÉRATION

(au 31 décembre 2024)



Laurent VASSET
ANGERVILLE-LA-MARTEL



David ROUSSEL
FÉCAMP



Bernard HOGUET
SAINT-LÉONARD



Yannick MOUCHE
ÉCRETTEVILLE-SUR-MER



Raynald MAHEUT
FÉCAMP



Éric SCARANO
SASSETOT-LE-MAUCONDUIT



Élixa CAVELIER
FÉCAMP



Dominique TESSIER
FÉCAMP



Florentin COGNIE
FÉCAMP



Agnès DELALANDRE
FÉCAMP



Jean-Baptiste HOPITAL
FÉCAMP



Brigitte SOENEN
FÉCAMP



Serge LAMBERT
FÉCAMP



Catherine DUHORNAY
FÉCAMP



Olivier COURSAULT
FROBERVILLE



Pierre AUBRY
FÉCAMP



Jean-Marie CROCHEMORE
GANZEVILLE



Virginie RIVIÈRE
THÉROULDEVILLE



Stéphanie MARICAL
FÉCAMP



Pascal LECOURT
SENNEVILLE-SUR-FÉCAMP



Jean-Mary DEMONDION
FÉCAMP



Pascal DONNET
ÉPREVILLE



Denise POULAIN
FÉCAMP



Jonathan FIQUET
FÉCAMP



Christine JAURE
FÉCAMP



Patrice DUVAL
FÉCAMP



Stéphanie VANGEON
FÉCAMP



Éric FLAMANT
FÉCAMP



Marie-France BOUGON
FÉCAMP



Laure-Isabelle LIGAUDAN
FÉCAMP



Jean-Louis NAVARRE
VALMONT



Estelle GUÉNOT
GERVILLE



Jean-Louis PANEL
ANCRETTEVILLE-SUR-MER



Pascal BRUMARD
COLLEVILLE



Gérard COLOMBEL
CONTREMOULINS



Ludovic BACQ
CRIQUEBEUF-EN-CAUX



Séverine HÉBERT
ÉLÉTOT



Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK
FÉCAMP



Jacques LOUISET
FÉCAMP



Chantal CAHARD-LAMBERT
FÉCAMP



Didier LECLERC
FÉCAMP



Céline CUISNIER
FÉCAMP



Ismaël BOSKOS
FÉCAMP



Marie-José LARCHER-DUJARDIN
GERPONVILLE



David MALBRANQUE
LES LOGES



Régis GOSSELIN
LIMPIVILLE



Le Conseil Communautaire : il est composé de 60 élus, issus des 33 communes de l'Agglomération, qui se réunissent pour débattre et voter les projets communautaires définis par l'ordre du jour, préparé en amont lors du Bureau. En 2024, 6 séances de Conseil ont permis d'adopter 218 délibérations.

Le Bureau Communautaire : il prépare l'ordre du jour et valide les projets soumis ensuite au Conseil. 24 membres statutaires, élus par l'assemblée, en font partie. Il a délégation pour adopter certaines délibérations. Il s'est réuni 6 fois et a adopté 25 délibérations en 2024.

Les Commissions : réunions de travail et de débat, elles permettent de faciliter le travail du Bureau, en étudiant préalablement les dossiers, en lien avec les services et interlocuteurs techniques. 23 Commissions, règlementaires et thématiques, ont eu lieu en 2024.

La Conférence des Maires : cet organe consultatif permet un échange approfondi avec les Maires sur certaines thématiques et sur les grandes orientations de la politique communautaire. Elle s'est tenue 4 fois en 2024.

LES 33 COMMUNES DU TERRITOIRE

Le territoire de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral s'étend sur 33 communes et 20 500 hectares. L'intercommunalité est en charge de nombreuses compétences développées en faveur de ses 38 000 habitants.

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral, entre rivières, falaises et valleuses, est réputée pour son cadre de vie exceptionnel et ses magnifiques paysages. Elle offre de nombreux services publics et équipements.



233 agents travaillent au sein de l'Agglomération, répartis dans les différentes structures communautaires et sur le terrain.

LE PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

au 31 décembre 2024



68,77 %
de femmes



233
agents



215,41
Équivalent Temps
Plein



47,73
d'âge moyen



LE PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

Au 31 décembre 2024, l'Agglomération compte 138 titulaires dont 5 stagiaires et 95 non titulaires. Parmi les 95 non titulaires, 51 agents sont sur un poste permanent, 32 sur un poste non permanent, 1 apprentie, 5 assistantes maternelles et 6 vacataires. La masse salariale s'élève à 11 245 266 € comprenant les dépenses et recettes de fonctionnement (formation, déplacements, assurance du personnel...), soit 30,67 % du budget de fonctionnement. Au cours de l'année, 479 jours de formation ont été réalisés par une centaine d'agents. Le budget global consacré à la formation s'élevait à 92 217 € dont 54 851 € de cotisations au CNFPT (Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale).

Le service des Ressources Humaines gère l'ensemble des tâches liées aux aspects juridiques et administratifs de la fonction RH : du recrutement à la constatation des droits nécessaires à la liquidation de la pension. Le service suit et réalise la mise en œuvre de l'ensemble des opérations requises pour la gestion administrative de la carrière des agents : nomination, titularisation, avancement d'échelon ou de grade, reclassement, détachement, mise à disposition, disponibilité, démission, suivi du « dossier du fonctionnaire », rémunération, formation...

Le service veille également au fonctionnement des instances paritaires : le Comité Social Territorial et le F3SCT (formation spécialisée de la santé, sécurité et des conditions de travail...), les conditions d'exercice des droits syndicaux... 3 réunions ont eu lieu sur 2024 pour le CST et 2 pour le F3SCT. Ces instances sont compétentes pour tous les sujets portant sur l'organisation du travail, la répartition des tâches et des moyens, la gestion du temps et des espaces (temps de travail, règles d'absence, règlement intérieur...) mais également sur les questions touchant à l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité, la santé (médecine de prévention), l'action sociale et la protection sociale complémentaire et statutaire. Sur ce point, l'année 2024 a vu la mise en place d'un contrat groupe avec la MNT pour la protection sociale complémentaire (Mutuelle) avec une participation de la collectivité. De nombreux agents y ont adhéré tout au long de l'année, passant ainsi de 12 en décembre 2023 à 45 en décembre 2024.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



300

collégiens et lycéens lors des visites d'entreprises



249 388 € de FEAMPA ayant financé 6 projets



80 %

taux d'occupation de l'Hôtel d'Entreprises



8

rendez-vous du Réseau des Ambassadeurs

L'Agglomération a poursuivi son action en faveur du développement économique, en mettant l'accent en 2024 sur la valorisation du secteur industriel.



Principales actions 2024 :

- Accompagnement des porteurs de projets pour leur installation et développement (recherche de foncier, dispositifs d'aide à l'immobilier d'entreprises en lien avec le Département).
- Gestion et animation de l'Hôtel d'Entreprises intercommunal Fécamp Développement (taux d'occupation de 80 % en décembre 2024).
- Implantations d'entreprises : « Profish » et « By.Ledermann » dans le Village d'artisans sur le Parc d'Activités des Hautes Falaises, Albâtre Tradition à l'Hôtel d'Entreprises Fécamp Développement.
- Cession de la friche Raverdy sur le Parc d'Activités à la SHEMA (Société Hérouville Économie Mixte d'Aménagement) pour la construction du nouveau bâtiment de l'entreprise HENSOLDT NEXEYA.
- Acquisition de 3 000 m² de terrain à vocation économique sur le Parc du Martel.
- Mise à jour de l'observatoire d'offres immobilières (publiques et privées) pour une mise en contact entre porteurs de projets et propriétaires.
- Visites d'entreprises régulières pour échanger avec les dirigeants et leurs équipes afin de répondre à leurs attentes et les accompagner au mieux.
- Relations de suivi avec les partenaires « filières et réseaux Normands » : Agence de Développement de Normandie, Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, Association Régionale des Entreprises Agroalimentaires, Normandie Énergies, Seine-Maritime Attractivité, Le Havre Seine Développement.
- Le Réseau des Ambassadeurs des Hautes Falaises, animé par l'Agglomération, a poursuivi ses rencontres autour de 7 petits-déjeuners organisés dans les entreprises Hautot & Fils, Durand Imprimeurs, Delamotte, Agence O2 et Cap Atlas, mais aussi sur le voilier L'Étoile du Roy lors de Fécamp Grand'Escale ainsi qu'à la Maison des Projets de la Ville de Fécamp, avec la participation d'Action Logement. Un afterwork a eu lieu au Palais Bénédicte en novembre, en partenariat avec Normandie Attractivité, réunissant plus de 80 Ambassadeurs.
- Actions visant à faciliter les échanges entre les entreprises, les partenaires de l'emploi, de la formation et les structures d'insertion pour faciliter l'accès à l'emploi et les recrutements, notamment ceux liés à la clause d'insertion dans les marchés publics.
- Animation du Club des responsables RH par le service développement économique pour partager des pratiques, créer une dynamique locale autour des enjeux RH et de l'emploi.



Fécamp Caux Littoral Hautes-Falaises

Informations clés

Vocation : Industrielle
Typologie d'entreprises : PME, ETI, grands groupes
Nombre d'entreprises : 50
Nombre de salariés : 1500



Territoire d'Industrie Dieppe-Côte d'Albâtre (TIDCA)

L'Agglomération fait partie du programme Territoire d'Industrie Dieppe-Côte d'Albâtre 2023-2027, déclinaison d'un dispositif national d'accompagnement au développement industriel. Plusieurs actions ont été menées dans ce cadre, autour de trois axes :

Promotion des métiers industriels :

- Semaine de l'emploi agro-alimentaire : organisation d'un brunch de l'emploi le 7 novembre, au Palais Bénédicte, en partenariat avec l'AREA Normandie, France Travail et la Mission Locale pour permettre la rencontre entre demandeurs d'emplois et entreprises agro-alimentaires.
- Semaine de l'Industrie, du 18 au 24 novembre : visites d'entreprises, en partenariat avec la CCI Seine Estuaire, qui ont permis à 300 collégiens et lycéens de visiter 10 sites différents.

Attractivité économique et industrielle :

Dans le cadre du dispositif « Impulsion Ingénierie Territoire » proposé par la Région Normandie, le TIDCA a bénéficié d'un diagnostic territorial. Trois axes de travail ont été retenus : l'attractivité internationale, le foncier industriel, une démarche de marketing territorial. Plusieurs actions ont été lancées en 2024, notamment une campagne de communication sur l'Agglomération Fécamp Caux Littoral et ses atouts économiques et résidentiels.

Marque Employeur :

En partenariat avec l'AD Normandie, des ateliers RH ont été organisés pour travailler avec les entreprises sur leur « Marque Employeur » et faciliter ainsi leurs recrutements : matinée Marque Employeur le 30 mai, ateliers RH « Boostez vos offres d'emploi » le 17 octobre et « Accélérez vos recrutements avec les réseaux sociaux » le 3 décembre.

DLAL FEAMPA – Programmation 2022-2027

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral et la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre disposent d'une enveloppe de 1 428 888 € pour soutenir l'économie bleue grâce au programme de Développement Local mené par les Acteurs Locaux du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (DLAL FEAMPA 2022-2027).

Dates-clés du DLAL FEAMPA en 2024 :

- 18 mars : 2^e comité de sélection GALPA
- 12 mai : Journée thématique pêche lors de Fécamp Grand'Escale
- 2 juillet : Rencontres nationales du DLAL FEAMPA à Saint-Malo
- 21 novembre : Les Étoiles de l'Europe en Normandie (le Bateau-École du Lycée maritime Anita Conti lauréat de la catégorie Emploi/Formation)
- 11 décembre : 3^e Comité de sélection GALPA
- 16 décembre : inauguration des viviers collectifs à la criée Fécamp Côte d'Albâtre.

En 2024, 6 projets ont bénéficié d'une aide totale de 249 388 € de FEAMPA (+ 249 388 € de contrepartie Région/État) :

- Un escape game extérieur conçu par Panda Motion mettant en valeur le patrimoine maritime fécampois
- Laboratoire de décortique de coquilles Saint-Jacques sur le bateau Le Maximum
- (Ré)ouvrons les portes de notre atelier de fumaison par le Bouquet Normand
- PIROGASCAR, projet de coopération entre Fécamp et Toamasina à Madagascar par le Lycée maritime Anita Conti
- 27 jeunes ambassadeurs du territoire en 2025 sur le bateau Milpat et lors de la Tall Ships Races, projet de l'association Fécamp Vieux Gréments - AFDAM
- Un musée d'expérimentations sociales, artistiques et scientifiques, à l'échelle d'un territoire maritime : rénovation de la Maison Henri IV à Saint-Valéry-en-Caux.

Syndicat Mixte des Ports de la Seine-Maritime

Le Syndicat Mixte est compétent sur les 4 ports de la Côte d'Albâtre : Fécamp, Le Tréport, Saint-Valéry-en-Caux et le port de pêche du Havre. Ils représentent un trafic de plus de 500 000 tonnes par an, plus de 2 000 emplois directs et indirects et près de 1 500 emplacements pour la plaisance. En 2024, pour la première année d'existence, le Syndicat a fait le choix d'une gestion par filière mais au 1^{er} janvier 2025, 3 modes d'exploitation sont déployés par activité transversalement sur les 4 ports :

- une concession de service public relative à la gestion, l'exploitation de l'activité commerce des ports territoriaux de Seine-Maritime (Fécamp et Le Tréport) pour 10 ans
- une concession de service public relative à la gestion, l'exploitation de l'activité pêche des ports territoriaux de Seine-Maritime (Le Havre, Fécamp et Le Tréport) pour 8 ans
- la Régie Plaisance Nautisme Côte d'Albâtre pour l'exploitation des ports de plaisance de Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux et Le Tréport.

Le Syndicat entend ainsi renforcer son positionnement stratégique.



TOURISME ITINÉRANCE DOUCE



200
groupes
accueillis



82 000
visiteurs
à l'Office



690 919 €
de taxe de séjour



221 km
de sentiers
de randonnée

Le territoire a connu une belle année touristique 2024 avec une fréquentation par vagues.



Principales actions 2024 :

- 14 salariés et 7 saisonniers travaillent à l'Office intercommunal de Tourisme.
- 3,91 millions de visiteurs (source Flux Vision) attirés par l'authenticité et le charme du littoral du territoire intercommunal (- 6 % par rapport à 2023, année record).
- Fécamp Grand'Escale, organisé en mai 2024, un événement majeur pour la destination, avec 165 000 personnes sur les quais et un record de 4 935 visiteurs à l'accueil en 5 jours.
- Sélection d'articles en vente à la boutique en accord avec la démarche RSE et édition d'un cahier de vacances ainsi que des animations mensuelles pour un accroissement des ventes.
- Lancement d'une stratégie d'identification des meublés touristiques non déclarés.
- Renouvellement de Flux Vision Orange et ciblage de nouveaux clients en développant des actions B2B et en renforçant la présence sur des salons professionnels.
- Poursuite des éducteurs chez les prestataires partenaires, refonte de la Carte d'hôte en « Carte Authenticité », billetterie des vieux gréements pour Fécamp Grand' Escale.
- Participation aux actions du Pôle Métropolitain de l'Estuaire.
- Engagement continu dans une démarche de qualité tourisme pour améliorer l'expérience offerte aux visiteurs.
- Forte visibilité pour Fécamp Tourisme, avec une dynamique en hausse sur les canaux.
- Un chiffre d'affaires de 321 792 € (+ 59 %) pour le service commercialisation.
- Les activités d'extérieur : 150 participants aux Rendez-Vous Plein Air, 2 903 entrées au Labyrinthe des Dalles, 5 368 passagers pour les sorties en mer.

Randonner entre vagues et valleuses

En 2024, l'Agglomération a proposé un nouveau programme de 20 randonnées guidées, d'avril à octobre, qui ont rassemblé 600 participants. La Fête de la randonnée s'est tenue le 23 juin, bénéficiant d'une météo magnifique et rassemblant de nombreux acteurs touristiques et 450 personnes lors des 8 balades organisées. Un village d'animations avec des stands informatifs et ludiques, des ventes de produits artisanaux, de la musique, des jeux de plein air et un espace restauration étaient aussi proposés. Une journée champêtre, familiale et conviviale qui a enchanté le public !



PLANIFICATION URBANISME HABITAT



1 899
demandes
d'urbanisme traitées



561
Déclarations
d'Intention d'Aliéner



3 660
appels
téléphoniques
traités

En terme d'urbanisme, l'année 2024 a été marquée par l'achèvement du RLPi et le lancement de diverses procédures.



Principales actions 2024 :

- Le 5 mars 2024, engagement de la Modification Simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Mobilité afin d'apporter diverses corrections au document (changement de destination par exemple de certains bâtiments).
- Après plus de trois années d'études, approbation, en mai 2024, du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) qui régit l'installation d'enseignes sur le territoire intercommunal.
- Traitement de 1 899 demandes d'urbanisme dont la moitié est déposée de façon dématérialisée via le guichet numérique, outil de plus en plus utilisé par les administrés.
- En matière de dossiers fonciers, les dépôts dématérialisés des Déclarations d'Intention d'Aliéner atteignent 80 % en 2024, sur un nombre annuel de 561, identique à 2023.
- Augmentation du nombre de demandes d'autorisations d'urbanisme déposées auprès des communes, de 7 à 9 %, selon les dossiers de Déclarations préalables de travaux, de permis de construire et de permis d'aménager, alors qu'une baisse des permis de construire est très sensible au niveau national.
- Concernant l'accueil du public, 946 personnes venues solliciter une aide au dépôt de dossiers, soit 15 % de plus qu'en 2023, et 3 660 appels téléphoniques enregistrés en 2024.
- Dans le cadre de la compétence habitat, suivi de l'attribution des logements sociaux et garanties d'emprunts accordées par l'Agglomération à hauteur de 1 544 563 € pour la réalisation de projets par des bailleurs.

Révision du PLUi-HM

Le Conseil Communautaire a engagé une première Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat-Mobilité le 30 mai 2024. L'objectif est de prendre en compte les dispositions de la loi Climat et Résilience sur la réduction de la consommation des sols et l'artificialisation des sols, dans les délais donnés par la législation. Il s'agit aussi d'intégrer le Plan Climat Air Énergie de l'Agglomération et de retravailler plus globalement le document qui vit depuis presque 6 ans.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)



7

nouvelles
cartes ou
applications
métiers



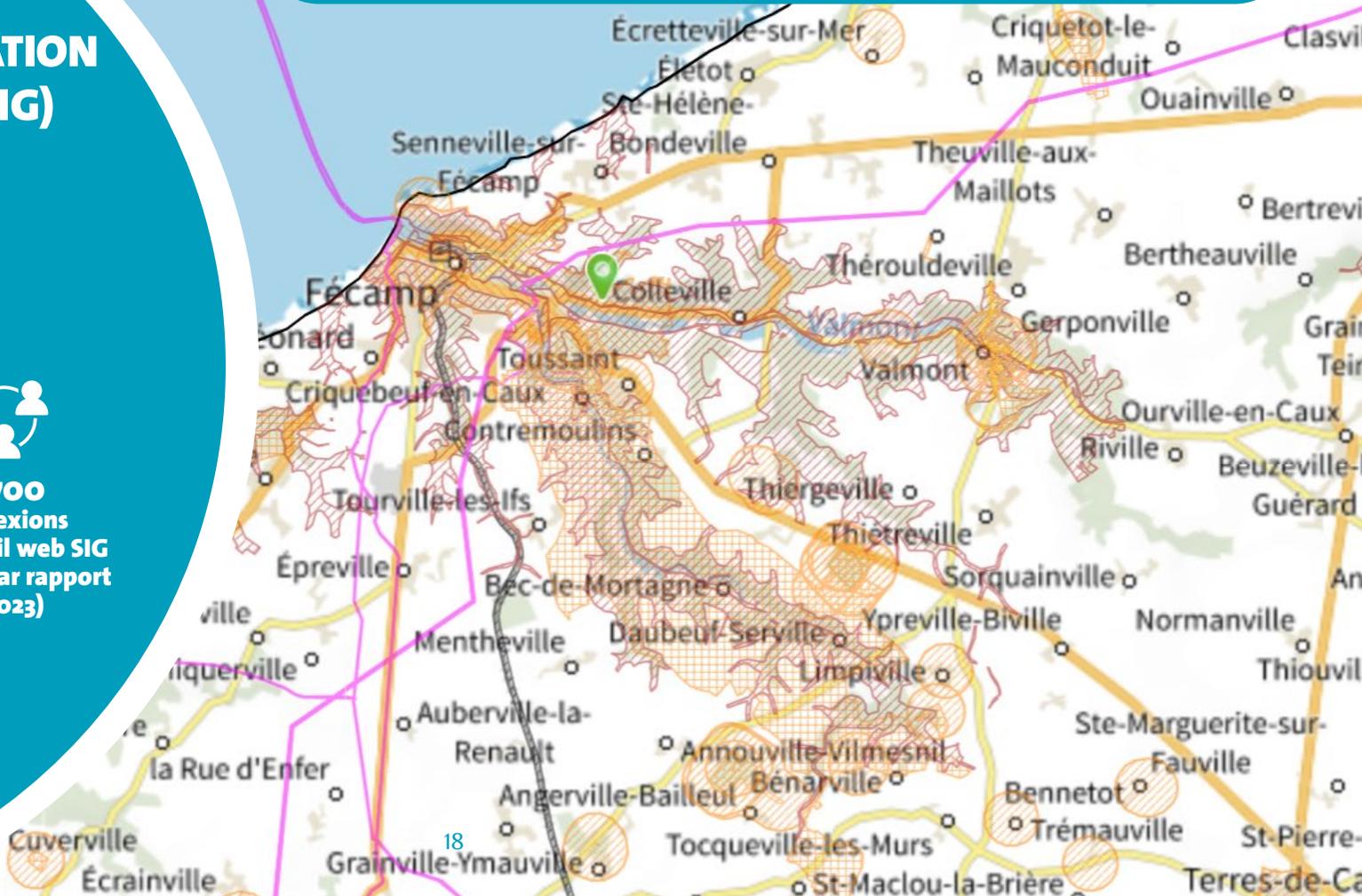
7 700
connexions
au portail web SIG
(+ 10 % par rapport
à 2023)



3 200

enregistrements
insérés par les
utilisateurs

Le SIG, un socle de cartes et d'applications, régulièrement enrichies, dédiées à différents services.



Principales actions 2024 :

- Création d'une cartographie du balisage et des aménagements des circuits de randonnée : inventaire des totems, poteaux de jalonnement, tables de pique-nique, aires de jeux, stationnements pour vélos.
- Développement d'une application complète de suivi du marché d'entretien des chemins de randonnée : catégorisation de chaque tronçon, vision cartographique de l'état d'avancement, possibilité de déclarer des signalements et de les traiter.
- Intégration des données du RLPi (Règlement Local de Publicité intercommunal) : sectorisation et implantation des supports avec informations de typologie et de conformité.
- Mise en place d'une couche spécifique pour le suivi des espaces verts (initiée par les services de la Ville de Fécamp, cette thématique pourrait être utilisée par les autres communes).
- Dans le cadre du suivi de l'artificialisation des sols, la Région a développé une base de données de la consommation foncière par décennie. Un travail de contrôle s'appuyant sur les demandes d'urbanisme et sur la photo-interprétation des images aériennes de l'IGN a permis d'apporter de nombreuses corrections afin de ne pas pénaliser l'Agglomération en terme de « droit à construire ».
- Le SIG de l'Agglomération a apporté son soutien technique aux communes pour la saisie des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables sur l'outil cartographique mis à disposition par la Préfecture.

Formation au pilotage de drone

Le SMBV Valmont-Ganzeville a proposé au géomaticien de l'Agglomération de suivre une formation mutualisée pour devenir pilote de drone. L'entreprise Cap Atlas, implantée à Toussaint, a assuré cette prestation de formation au Certificat d'Aptitude Théorique de pilote à distance pour les scénarios standards européens.

La prise de vues aériennes par drone offre plusieurs avantages : acquisition de nouvelles données, rapidité d'intervention, autonomie dans la fréquence de survol, accessibilité à des zones difficiles, images à haute définition, modélisation 3D...



TRANSPORT ET MOBILITÉ



155 000
titres de transport
Ficibus vendus



81 060 €
d'aide aux frais de
transport scolaire
des familles



2 500 000 €
pour le plan vélo



4 500
voyages
Handi'bus
Agglo

L'Agglomération est en charge des services de transport scolaire, de Ficibus, Handi'Bus, Karos et veut accentuer la pratique du vélo.



Principales actions 2024 :

- Ficibus, le service de bus urbain de l'Agglomération, en 2024 : 155 000 titres de transport vendus, augmentation des abonnements scolaires (163 en 2024 contre 140 en 2023), plus grande utilisation de l'application « Atoumod M-Ticket » qui permet d'acheter des tickets depuis un smartphone (+ 9 %), gratuité du réseau les 2 samedis précédant Noël, adaptation du réseau pendant Fécamp Grand'Escale.
- Grâce à l'application Karos dédiée au covoiturage de proximité, 52 600 km représentant 6 573 kg d'émissions de CO₂ ont été évités.
- Succès d'Handi'bus Agglo : plus de 4 500 voyages effectués par des véhicules adaptés qui circulent sur réservation, du lundi au samedi de 5h30 à 21h et le dimanche de 7h30 à 20h30.
- Prise en charge par l'Agglomération à hauteur de 1 642 000 € des coûts de fonctionnement du transport scolaire utilisé par 1 792 élèves.
- Adoption du schéma directeur cyclable intercommunal, le 30 mai 2024, pour organiser le développement de la pratique du vélo : identification d'un réseau cyclable de 136 km maillant le territoire dont 95 km à créer selon un programme d'aménagements à 15 ans estimé à 2,5 millions d'euros dont 1,4 million financé par l'Agglomération.
- Étude de faisabilité technique des itinéraires de liaison des deux véloroutes (Véloroute et Véloroute du Lin) en cours afin de créer un circuit jalonné d'environ 6 km entre le Parc d'Activités des Hautes Falaises et la Ville de Fécamp ; s'ensuivront le lancement du marché de maîtrise d'œuvre et les travaux d'aménagements en 2025-2026.

Forfait mobilités durables

L'Agglomération a mis en place, en 2024, le Forfait mobilités durables. Il s'agit d'un dispositif de compensation financière pour les agents de la collectivité qui se rendent sur leur lieu de travail via un mode de transport alternatif et durable (covoiturage, vélo, trottinette...).



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE



43

participants à la conférence sur la rénovation énergétique



4

agents au sein du service environnement



70

fiches actions inscrites au PCAET



500 MW

puissance du parc éolien en mer

Le service environnement a finalisé le PCAET qui se décline à travers différentes actions pour informer et accompagner les changements.



Principales actions 2024 :

- Finalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial en décembre 2024, inscrivant l'ensemble des acteurs du territoire dans la stratégie à mener pour la transition écologique.
- Dans le cadre du dispositif régional « Notre Littoral pour Demain », réalisation d'une étude de submersion sur le port de Fécamp et la basse vallée de la Valmont, portée par l'Agglomération en partenariat avec le SML76, la Ville de Fécamp et le Syndicat des ports de Seine-Maritime.
- Organisation de trois formations dédiées aux élus et agents, animées par l'ANBDD, sur l'adaptation au changement climatique.
- 8 communes accompagnées par l'Agglomération dans leurs projets de rénovation.
- Poursuite des permanences de l'Espace France Rénov' pour renseigner les particuliers dans leurs projets de travaux : 664 informations et conseils personnalisés donnés.
- Mise en place d'un suivi des consommations d'énergie du patrimoine communautaire pour mieux les maîtriser et projeter les futures dépenses.
- Recrutement d'une animatrice de la transition écologique, dont la mission est d'accompagner les acteurs du territoire (habitants, scolaires, entreprises...) au changement de comportement.
- Plusieurs temps de sensibilisation proposés : balade thermographique à Valmont pour évoquer les déperditions de chaleur des logements, stands d'information lors de Fécamp Grand' Escale, la fête de la rando, le Forum d'accès aux droits (fresque océane, conseils sur la rénovation énergétique, animation vélo-smoothie...).
- Ouverture du parc éolien en mer en 2024, temps fort pour le territoire : après plusieurs années de chantier, les 71 éoliennes en mer sont activées au large de Fécamp et représentent une puissance totale de 500 MW d'énergie renouvelable.

Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD)

À l'occasion de la SEDD du 18 septembre au 8 octobre, la collectivité a proposé différentes animations : une randonnée guidée sur le thème des abeilles avec un apiculteur, une visite de l'unité de méthanisation de Limpville, un stand sur le marché de Fécamp sur le thème des circuits courts avec démonstration de recettes de cuisine à partir de poissons locaux et présentation de la fresque du climat avec l'association Vivre en Transition.



DÉCHETS MÉNAGERS



12
bennes de collecte



220
points d'apport
volontaire



250 Kg
d'ordures
ménagères par
habitant



120 000 km/an
réalisés pour la
collecte en porte à
porte

La collecte des déchets ménagers est un service essentiel au quotidien des habitants, qui sont invités à réduire toujours davantage leurs déchets.



Principales actions 2024 :

- Au quotidien, collecte et traitement des déchets ménagers dans les 33 communes et les 2 déchetteries.
- Poursuite des actions de sensibilisation auprès des scolaires et visites du centre de tri du Havre.
- Distribution de 600 composteurs individuels et commande de 506 nouvelles pièces.
- Consolidation du service « Prévention et valorisation des déchets » avec deux postes : une responsable de service et une animatrice biodéchets.
- Poursuite et développement du programme d'actions visant à réduire le volume de déchets collectés (notamment grâce au compostage des biodéchets et au développement du réemploi), renforcer la qualité du tri et développer la valorisation des déchets.
- Confirmation du succès de l'espace réemploi à la déchetterie de Theuville-aux-Maillots : 17 tonnes d'objets déposés et récupérés par l'association Porte-voix qui les revend à prix bas au sein de la boutique solidaire « Ma Petite Proxi'clerie » à Fécamp.
- Projet de réhabilitation de la déchetterie d'Epreville : marché pour la réalisation d'études géotechniques.
- Signature d'un groupement de commande avec le Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine concernant la gestion du tri sélectif.
- Acquisition de 3 bennes de collecte permettant d'améliorer les conditions de travail du personnel, de réduire les bruits et les émissions de CO₂.

Gestion du parc de véhicules de collecte

Pour rendre un service public de qualité, il est essentiel d'assurer une maintenance préventive des véhicules de collecte et de les renouveler régulièrement. Environ 250 opérations de maintenance sont effectuées chaque année. Le matériel de collecte est sollicité en moyenne 2 000 heures par an, sous toutes conditions climatiques. L'anticipation et la réactivité à réaliser les réparations sont indispensables au bon fonctionnement du service. L'évolution de la sécurité du matériel de collecte est essentielle. Les véhicules sont pourvus des dernières technologies qui assurent, en priorité absolue, la protection des opérateurs. Les organes de sécurité sont vérifiés tous les trimestres. En cas de dysfonctionnement, le véhicule est mis en arrêt pour maintenance. En 2024, l'Agglomération a fait l'acquisition de 3 véhicules de collecte, soit un investissement de 600 000 €.



EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT, EAUX PLUVIALES URBAINES



1 545 157 m³

d'eaux usées traités à
la Station d'épuration
de Fécamp



1 175 mètres
linéaires de
renouvellement de
réseau d'eau



9 786
abonnés Eaux de
Normandie



100 %
de conformité
sur les analyses
bactériologiques

L'année 2024 a été marquée par la mise en service d'un poste de refoulement à Fécamp, un équipement important pour l'assainissement.



Principales actions 2024 :

- Gestion en régie de la production et de l'alimentation en eau potable ainsi que de l'assainissement collectif pour le secteur de Fécamp et une partie de Saint-Léonard.
- Délégation des compétences eau et assainissement par convention à trois syndicats (Fécamp, Sud-Ouest, Colleville, Toussaint/Contremoulins).
- Mise en place avec le bureau de conseil SIDESA des contrats de renouvellement des marchés d'exploitation Eau et Assainissement 2024-2026.
- Suivi de la mission de maîtrise d'ouvrage pour l'étude de faisabilité de la sécurisation de l'alimentation en eau potable à partir des sources d'Yport.
- Mise en place d'un suivi renforcé (analyses) de la qualité des eaux brutes du captage Gohier.
- Suivi du marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation des réseaux du secteur Bérigny.
- Démarrage en décembre du marché d'études du Schéma directeur d'eau potable et du Plan de Gestion de la ressource.
- Travaux d'aménagement (merlons, clôtures, portail, enrobé) à la station d'épuration de Fécamp.
- Rétablissement des réseaux d'eau et d'assainissement dans l'avenue du Bois Rosé suite à l'éboulement de falaise.
- À Fécamp, renouvellement du réseau d'eau (270 m) et d'assainissement (110 m) rue Oscar Grindel, extension du réseau d'eaux usées rue de la Cascade (10 m) et rue Victor Schoelcher (36 m) et du réseau de collecte d'assainissement collectif route du Phare.

Inauguration du poste de refoulement à Fécamp

Conformément au schéma directeur d'assainissement, l'Agglomération a construit un nouveau poste de refoulement avec un bassin de stockage/restitution. Ce nouvel équipement a été inauguré le 6 décembre 2024 en présence de personnalités et des partenaires de l'opération.

Située rue du Précieux-Sang à Fécamp, cette installation a pour principaux objectifs d'améliorer :

- le transfert des eaux usées vers la station d'épuration (réception de 70 % des eaux usées de la ville sur ce poste)
- la protection de l'environnement en réduisant les déversements vers le milieu naturel lors des pluies grâce au bassin de stockage de 700 m³ qui permet de stocker, prétraiter et lisser les volumes d'eau
- le fonctionnement des réseaux à l'amont du poste qui ont été renforcés pour limiter les conflits hydrauliques et les débordements. Pour ce chantier d'ampleur, qui s'est déroulé dans de bonnes conditions de décembre 2022 à l'été 2024, l'Agglomération a investi 5 130 473 € (travaux, études et diagnostics) avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (à hauteur de 1 168 142 €) et du Département de Seine-Maritime (à hauteur de 551 086 €).



La Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations doit traiter des problématiques fortes sur le territoire.

GEMAPI



83
ouvrages
structurants



20
mares
réhabilitées



11 km
de haies
implantées

Principales actions 2024 :

- Réhabilitation de 20 mares pour maîtriser les ruissellements et filtrer naturellement les eaux, en lien avec le Syndicat Mixte des Bassins Versants de Valmont-Ganzeville, pour un montant de 286 000 €, financés à hauteur de 95 000 € par l'Agglomération et de 191 000 € par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.
- Entretien, nettoyage et surveillance des ouvrages de lutte contre les inondations.
- Travaux de curage et de gros entretien des ouvrages de lutte contre les inondations (budget annuel de 120 000 €).
- Acquisition d'une parcelle de terrain afin de réaliser une noue de protection de la voie SNCF à Tourville-les-Ifs.
- Réfection du réseau pluvial situé entre le bassin de la Rocade et celui des Grands Ifs à Fécamp (coût de 20 000 €).
- Acquisition de pluviomètres connectés implantés sur différents sites stratégiques afin de collecter des données locales précises pour mieux appréhender les risques de ruissellement et d'inondation.
- Avancement de négociations foncières dans le cadre de la protection des Grandes-Dalles et des Petites-Dalles.

Plantation de haies

Dans le cadre de son Plan d'Actions pour la Préservation de la Nature, la Fédération Régionale des Chasseurs de Normandie a proposé à l'Agglomération d'apporter son soutien technique et financier pour la réalisation d'un projet de plantation de 15 km de haies visant à améliorer et préserver la biodiversité dans les plaines agricoles, préserver la ressource en eau et limiter l'érosion.

Cette opération est estimée à 312 000 €, la FRCN prend à sa charge 80 % et l'Agglomération 20 %. Cette opération est réalisée en maîtrise d'ouvrage de la FRCN, avec la participation de l'Agglomération ainsi que du Syndicat Mixte des Bassins Versant de la Valmont et de la Ganzeville, qui se fait l'interface des propriétaires des terrains où les haies doivent être plantées.

CENTRE AQUATIQUE



2 718 508 €
montant
d'investissement du
chantier



10
agents de La Piscine
réaffectés dans les
services



9
mois de chantier
prévus

En 2024, le centre aquatique La Piscine était fermé au public en raison d'importants travaux de rénovation à mener.



Principales actions 2024 :

- Préparation des travaux et ajustement du projet de rénovation nécessitant une fermeture pour la réalisation d'expertises complémentaires, notamment la vérification de la charpente avec l'utilisation d'engins et des visites des entreprises préparant leurs interventions, incompatibles avec l'accueil du public.
- Nombreux petits travaux réalisés par les agents techniques du centre aquatique (reprise de carrelage, peinture, création de cloisons, démontage et rangement afin de protéger le matériel existant lors du chantier...).
- Des travaux de rénovation et de modernisation conséquents permettant d'optimiser la structure en réparant les dégradations du sinistre ayant affecté la charpente et la toiture, en améliorant la performance énergétique du bâtiment (remplacement des huisseries et installation de panneaux photovoltaïques sur une surface doublée) et en repensant l'équipement avec le réaménagement complet de l'espace détente et de l'extérieur.
- Travaux répartis en 14 lots attribués essentiellement à des entreprises locales amenées à travailler sur ce chantier d'envergure.
- Montant total de ces travaux portés par l'Agglomération Fécamp Caux Littoral : 2 718 508 € HT, subventionnés par l'Etat (à hauteur de 25 %), le Département de la Seine-Maritime (22 %) et la Région Normandie (20 %).
- Travail administratif en amont de l'ouverture du nouvel équipement : réflexion sur les recrutements à opérer, sur le Plan d'Organisation de Surveillance et des Secours...

Réaffectation de l'équipe de La Piscine

Durant la période de fermeture, le personnel de La Piscine s'est vu attribuer de nouvelles missions, selon leur profil professionnel et leurs aspirations, afin de renforcer différents autres services communautaires : portage de repas, comptabilité, jeunesse, petite enfance, espaces verts, déchetteries, technique. Trois agents ont aussi été mis à disposition de la Ville de Fécamp ou dans une autre piscine.



PETITE ENFANCE



609
enfants
accueillis
en crèche



70
séances de médiation
animale (projet
nature)



3 238 000 €
budget du service
petite enfance



372
participations aux
ateliers parentalité

L'Agglomération est désormais autorité organisatrice du service public local de la petite enfance sur le territoire.



Principales actions 2024 :

- Accueil des enfants âgés de 0 à 3 ans assuré par les 72 agents du service, chargés de la cuisine, de la lingerie, de l'entretien et de la prise en charge de l'enfant et sa famille au sein des 6 crèches et des ateliers du Lieu d'Accueil Enfants Parents, des 1 000 premiers jours, et du Relais Petite Enfance (RPE) en direction des assistantes maternelles.
- L'Agglomération est devenue autorité organisatrice du service public local de la petite enfance, en vertu de la Loi Plein emploi du 18 décembre 2023 : une étape importante qui lui confie de nouvelles missions auprès des familles.
- Création d'un guichet unique, rattaché au RPE, qui dispose d'une vision globale de l'offre de places (794 au total) et accompagne tout parent en recherche d'un mode d'accueil ou de services.
- Développement de l'action du pôle parentalité, initiée en 2023, avec la mise en place d'ateliers des 1 000 premiers jours, récurrents et itinérants, en direction des parents de jeunes enfants et futurs parents, sur différents thèmes : sommeil, émotions, éveil...
- Poursuite du « Projet Nature », subventionné par la CAF de Seine-Maritime et l'État : formation des agents à la prise en compte de l'environnement naturel, achat de combinaisons pour sortir par tout temps, ateliers de médiation animale favorisant l'acquisition de compétences psycho-sociales, sensibilisation des parents aux bienfaits de la nature...
- Mise en place de places dites AVIP (À Vocation d'Insertion Professionnelle) au sein des crèches, une première sur le département : 10 places proposées aux familles sur prescription de France Travail afin de faciliter leurs démarches de recherche d'emploi.
- Financement par l'Agglomération de la programmation jeune public du P'tit Ciné au Grand Large, avec deux projections par mois, à tarif modéré.

Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Le 23 octobre, l'Agglomération, la Caf de Seine-Maritime et la Ville de Fécamp ont signé la CTG 2024-2027. La poursuite de ce partenariat a pour but d'améliorer la lisibilité des politiques familiales et sociales afin de proposer aux usagers une offre de service adaptée à leurs besoins (accès aux droits, petite enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, parentalité, logement). La Caf 76 intervient financièrement à hauteur de 1 504 000 €. C'est dans ce cadre que s'est tenue avec succès la 2^e édition du Forum d'accès aux droits, le 13 juin 2024. Avec 232 participants, une soixantaine de partenaires représentés dans 6 pôles (Logement, Justice, Emploi, Famille, Santé, Institutions), cet événement a permis aux habitants de mieux connaître leurs droits pour mieux les faire valoir et d'être accompagnés dans leurs démarches administratives.



LOISIRS DES JEUNES



279
enfants accueillis
au Ludisports



317
inscriptions aux
centres de loisirs



6
jeunes
accompagnés
pour le BAFA

L'animation du Ludisports, des centres de loisirs et du Local Jeunes rythme l'activité du service jeunesse.



34

Principales actions 2024 :

- Accueil des enfants âgés de 6 à 12 ans lors des centres de loisirs (toutes les vacances sauf celles de fin d'année) à Angerville-la-Martel, Thiétreville, Életot, Froberville et Valmont, autour de plusieurs thèmes ludiques (jeux olympiques, safari, préhistoire, Halloween, l'Angleterre...) et avec différentes sorties organisées (piscine, parc d'attraction, randonnées, chasses aux trésors...).
- Poursuite du Local Jeunes (11-17 ans) de Valmont qui a pour objectif de responsabiliser et de rendre autonomes les adolescents à travers plusieurs projets citoyens autour du vivre ensemble, du sport, de la santé, de la prévention des conduites à risques, de l'implication à la vie de la cité, des nettoyages de la nature...
- Participation des agents du service jeunesse au Forum d'accès aux droits proposé par l'Agglomération.
- 279 enfants (120 filles et 159 garçons) âgés de 6 à 11 ans, scolarisés du CP au CM2, ont participé aux 210 séances de Ludisports organisées d'octobre 2023 à avril 2024 dans 10 communes sur le temps périscolaire, avec l'intervention de 4 animateurs.
- Travail en lien avec le Pôle Ressources Handicap 76 pour accueillir dans les meilleures conditions les jeunes en situation de handicap.
- Accompagnement de 6 jeunes qui ont obtenu le BAFA.

Fête du Ludisports

Le 13 avril 2024, le service jeunesse de l'Agglomération a organisé la Fête du Ludisports au gymnase intercommunal à Valmont. Ce rendez-vous permet de rassembler tous les enfants qui ont participé au dispositif durant l'année scolaire, accompagnés des familles. C'est l'occasion de pratiquer ensemble des activités sportives, tout en mettant en valeur les apprentissages acquis autour d'un moment ludique partagé. Plus d'une centaine de familles sont venues à cet événement. La matinée s'est clôturée par un goûter et une remise de lots.



35

Sur proposition de la commission finances et subventions du 21 mai, une enveloppe de 190 690 € a été votée pour soutenir des associations et acteurs du territoire

ASSOCIATIONS ET ACTEURS LOCAUX



29
projets
soutenus



931 046 €
versés au
SDIS



190 690 €
de subventions

Subventions 2024 :

Sport de haut niveau :

- Société Fécampoise de Tir - Subvention d'équipement : 800 €
- USF Basket : 700 €
- Tennis club de Fécamp (déplacements compétitions) : 4 000 €
- Association Gymnique du Bois Rosé : 5 000 €

Événementiels d'intérêt communautaire :

- Culture et Loisirs Saint-Pierrais - Bourse aux Minéraux : 600 €
- Sas'dit (refonte site internet) : 400 €
- Les Magiciens de la Nuit - Spectacle Valmont : 1 200 €
- Salon du livre de la Ville de Fécamp : 1 590 €
- Concours foire aux bestiaux de Valmont : 1 000 €
- Fécamp Vélo Club (dont Championnat départemental) : 2 000 €
- Association d'Animation du Littoral Cauchois (AALC) : 1 974 €

Déplacements piscine pour entraînements :

- Club Subaquatique Fécampois (à titre exceptionnel) : 500 €
- Fécamp Aquatique Club (à titre exceptionnel) : 3 000 €

Forums formations / métiers / emplois :

- Mission locale antenne Fécamp : 25 000 €
- FACE (réseau parrainage, stages collégiens J. Ferry et G. Cuvier) : 2 000 €
- Chantier du patrimoine jeunes bénévoles (Ville de Fécamp) : 600 €
- Actif Insertion Pôle mobilité pour l'emploi : 12 000 €

Projets intercommunautaires :

- CLIC des Hautes Falaises : 18 000 €
- ACOMAD des Hautes Falaises : 4 000 €

Projets de prévention santé :

- Réseau Territorial de Prévention de la Santé (RTPS) : 13 400 €
- Les restos du cœur : 6 000 €

Petite Enfance :

- MAM Mamz'elles Galipettes à Thiétreville : 5 000 €
- MAM Univers des petits loups à Angerville-la-Martel : 5 000 €
- MAM Baby Green à Sassetot-le-Mauconduit : 5 000 €
- MAM Le Cocon des Marmousets à Ganzeville : 5 000 €
- Fécamp Plus (travaux centre de loisirs maternel) : 20 000 €

Tourisme Voile :

- AFDAM Sorties en mer - Maintenance des bateaux : 15 000 €

Développement durable :

- Vivre en Transition : 800 €

→ Fécamp Grand'Escale s'est tenu en mai 2024 sous une météo clémente. Le public est venu en masse profiter de cette grande fête maritime qui a fait rayonner largement notre territoire. L'Agglomération a soutenu cet événement à hauteur de **75 000€**.

→ L'Agglomération Fécamp Caux Littoral participe au financement du Service Départemental d'Incendie et Secours (SDIS) à hauteur de **931 046 €**.

SANTÉ



26 071

actes médicaux
réalisés



1 311 759 €
budget global
de fonctionnement



9

médecins
généralistes



18
actions
inscrites au CLS

Le Centre de santé intercommunal s'est agrandi et a accueilli de nouveaux médecins en 2024.



Principales actions 2024 :

- Suivi et prise en charge des patients du Centre de santé intercommunal, structure de santé publique dans laquelle les médecins et les secrétaires sont salariés de l'Agglomération.
- Aménagement de 3 cabinets de consultation supplémentaires, soit une superficie totale de 360 m².
- Une équipe de 9 médecins généralistes, 2 infirmières de l'association ASALÉE et 3 secrétaires.
- Deux des médecins ayant des diplômes spécifiques : un diplôme inter-universitaire en gynécologie-obstétrique et une formation pour les infiltrations, un diplôme universitaire en soins palliatifs.
- Deux cérémonies d'accueil des internes en médecine en stage au Centre Hospitalier de Fécamp et dans les cabinets afin de leur présenter les atouts du territoire et les possibilités d'implantation professionnelle à l'issue de leur cursus.
- Lancement d'une étude d'aménagement en vue de la création d'une maison de santé plus vaste et attractive pour développer le centre de santé et favoriser l'implantation de nouveaux médecins.

Contrat Local de Santé (CLS)

L'Agglomération et l'Agence Régionale de Santé Normandie ont lancé une démarche de Contrat Local de Santé et ont recruté une chargée de mission dédiée. Il s'agit de décliner des actions qui portent sur l'ensemble des champs de la santé (prévention, accompagnement, éducation...). L'enjeu est d'agir sur les comportements individuels et les facteurs environnementaux et socio-économiques qui impactent l'état de santé. En 2024, de nombreux travaux ont été réalisés avec les acteurs du territoire pour élaborer un diagnostic des besoins et des atouts locaux, et co-construire des actions à mettre en place de 2025 à 2028 :

- 53 rencontres individuelles des acteurs locaux
- 60 professionnels présents lors des 2 journées de travail d'élaboration du CLS et de son diagnostic
- 38 professionnels de santé rencontrés (MSP de Limpville, hôpital, PSLA Fécamp Valmont, Centre de santé)
- 3 groupes de travail réunissant 24 professionnels
- Une enquête à la population.

Portage de repas

Pour les personnes en perte d'autonomie, l'Agglomération propose un service de portage de repas à domicile dans les communes rurales de l'Agglomération. 93 personnes ont utilisé ce service en 2024, et 15 367 repas ont été livrés.



POLITIQUE DE LA VILLE



21

actions portées sur le quartier du Ramponneau



144 513 € d'aide de l'ANCT



600

personnes venues à Prox'Raid Aventures

En 2024, l'Agglomération a signé officiellement son Contrat de Ville et a organisé Prox'Raid Aventures.



Principales actions 2024 :

- 21 actions portées sur le quartier du Ramponneau pour un montant de 144 513 € financés par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.
- 12 porteurs de projets (dont 4 nouveaux) : Maison de Quartier, Les Cueilleurs d'Histoire, Théâtre Le Passage, Fécamp Plus, Comité pour le Logement et l'Habitat des Jeunes, Actif Insertion, Association Mes P'tits Potes à Pattes, Comité Local d'Insertion Professionnelle Sociale, Fondation Agir Contre l'Exclusion, Maison des Jeunes et de la Culture, Association Porte-Voix et l'Agglomération.
- Au total, 31 dossiers déposés et 21 retenus pour l'année 2024.
- Les objectifs du Contrat de Ville : des enjeux prioritaires (aide à la parentalité, formation, insertion et emploi) et transversaux (santé, mobilité, cohésion sociale et tranquillité publique).
- Financements supplémentaires à hauteur de 11 000 € dans le cadre du dispositif « Quartiers d'été ».
- Le 23 octobre 2024, à l'Espace petite enfance intercommunal, signature officielle du Contrat de Ville « Engagement Quartiers 2030 » entre Laurent Vasset, Président de l'Agglomération, Jean-Benoît Albertini, Préfet de la région Normandie, et David Roussel, Maire de Fécamp, en présence de nombreux partenaires.

Prox'Raid Aventures, une première édition réussie !

L'Agglomération a organisé Prox'Raid Aventures le 19 novembre 2024, au gymnase Tony Parker à Fécamp, en collaboration avec l'association Raid Aventures, la Ville de Fécamp et le Département. Ce rendez-vous a pour objectifs d'améliorer les relations entre les jeunes et les forces de l'Ordre, de créer du lien social et de promouvoir les comportements citoyens et les valeurs de la République.

Des policiers, gendarmes, pompiers et associations ont proposé des activités sportives (escalade, tir laser, football...), des initiations aux gestes de premiers secours, des parcours en tenue de maintien de l'ordre, des démonstrations de la brigade cynophile, des stands sur les voies d'accès à ces métiers...

La prévention de la santé, axe transversal du Contrat de Ville, a été abordée. Des associations ont pu informer le public sur les addictions, les examens de dépistage et les violences intrafamiliales. La pièce de théâtre « Je me porte bien - ou les violences faites aux femmes expliquées à tou(te)s » a été présentée auprès d'une audience très attentive. Les partenaires du quartier (Maison de Quartier, bailleurs sociaux, écoles...), des associations locales, Nautilia, le CIDFF, la Mission Locale, les EPMSF ainsi que les collègues et lycées ont été associés pour mobiliser le maximum de personnes et permettre aux jeunes de venir sur le temps scolaire. Près de 600 personnes ont participé à cet événement, fortement apprécié par tous !



Le service communication, au cœur de vie de la collectivité, met en lumière les actions de l'Agglomération.

COMMUNICATION



67 681

vues sur la vidéo la plus regardée de la page Facebook



1 345

abonnés à la page Instagram au 31 décembre 2024



256 643

clics sur le site internet de l'Agglomération en 2024



9

jours de présence sur les stands



42

Principales actions 2024 :

- Au quotidien, information sur les actualités, actions, projets et services de l'Agglomération afin de les faire connaître aux habitants.
- Communication sur les chantiers (rénovation de La Piscine, travaux d'eau et d'assainissement...) et de leurs impacts organisationnels via des flyers, articles, panneaux...
- Réalisation du rapport d'activités, magazine, débat d'orientations budgétaires et de supports thématiques (déchets, portage repas, économique...).
- Création de nouveaux documents (Prox Raid'Aventures, programme ateliers parentalité, flyers jeunesse, conférence rénovation, circuits pédestres et fête de la randonnée...).
- Mise en avant des acteurs locaux (relais des initiatives, Réseau des Ambassadeurs...).
- Reportage photographique constant de la vie de la collectivité.
- Fabrication d'outils de signalétique : drapeaux, roll-up, adhésifs, panneaux à la déchetterie.
- Mise à jour du site internet, création d'actualités, de formulaires et nombreuses ressources en ligne.
- Présence forte sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, X, Youtube).
- Réalisation de vidéos : portraits des Ambassadeurs, signature Contrat de ville...
- Accueil officiel de Sébastien Martin, Président d'Intercommunalités de France en septembre.
- Pilotage direct ou association aux événements : l'Agglo fête la rando, inauguration des circuits, programme des randonnées, inauguration du poste de refoulement, Semaine du Développement Durable, Prox Raid'Aventures, accueil des internes en médecine...
- Coordination des stands de l'Agglomération lors de plusieurs manifestations (Fécamp Grand'Escale..).
- Création de mobiliers pour un stand aux couleurs de l'Agglomération.
- Réunions d'information sur le rôle de l'Agglomération destinées aux élus municipaux.
- Organisation de nombreuses conférences de presse et rédaction de communiqués de presse.
- Communication interne : afterwork, cérémonie de vœux, lettres d'information, livret d'accueil des agents.

Campagne de communication « En rando dans l'Agglo ! »

Après la réfection des circuits pédestres, l'Agglomération a lancé une campagne de communication afin de valoriser cette offre auprès des habitants et des touristes. Tout au long de l'année, le service communication a mis en avant les boucles, le GR@21, les véloroutes, les randonnées guidées à travers de nombreux canaux : dossier dans le magazine, spots radio, presse, affiches, flyers, stands, publications sur les réseaux... Il a également proposé deux événementiels : l'inauguration officielle des circuits à Vattetot-sur-Mer en avril et la Fête de la rando, grand rendez-vous tout public en juin à Colleville !



43

COOPÉRATION TERRITORIALE



124 000 €
adhésion de
l'Agglomération
à Seine-Maritime
Numérique



2
projets aidés par le
fonds LEADER sur
l'Agglomération



13
communes au
sein de l'OGS

L'Agglomération travaille avec différents partenaires sur des projets nécessitant d'être traités à plus large échelle.



Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Au-delà de l'organisation de grandes manifestations (Mad Jacques, Gambade) sur le territoire de l'estuaire, le Pôle demeure un instrument de coopération interterritorial pour mettre en œuvre des projets partagés au-delà des frontières administratives et autour de priorités opérationnelles : attractivité et tourisme, développement économique, développement durable et santé, mobilités. À titre d'exemple, compte-tenu de l'actualité et des attendus en matière de sobriété foncière (Zéro Artificialisation Net), un groupe de travail a été constitué pour traiter de ce sujet.

Opération Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre

Le Syndicat Mixte Opération Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre regroupe 13 communes littorales, de Saint-Jouin-Bruneval à Fécamp, réparties sur Le Havre Seine Métropole et l'Agglomération Fécamp Caux Littoral. Il vise la labélisation Grand site de France afin de concilier la préservation et la valorisation de ce paysage remarquable et protégé, qui connaît une forte fréquentation touristique. Le Syndicat poursuit la mise en œuvre d'actions qui lui permettront d'envisager le dépôt de son dossier de candidature au Label, notamment en matière de mobilité en remportant l'Appel à Manifestation d'Intérêt gestion des flux touristiques.

Seine-Maritime Numérique

L'Agglomération adhère à Seine-Maritime Numérique qui gère et déploie le réseau fibre optique d'initiative publique à l'échelle départementale. Toutes les communes de l'Agglomération sont désormais couvertes. Le taux de commercialisation atteint plus de 80 % dans certaines d'entre elles. L'Agglomération contribue annuellement à hauteur de 124 000 € à ce syndicat.

Programme LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale)

L'Agglomération, associée à quatre intercommunalités de la Pointe de Caux, gère une enveloppe de 1,5 million d'euros de fonds européens pour le développement de l'économie rurale au titre du programme LEADER. En 2024, deux acteurs du territoire de l'Agglomération en ont bénéficié : l'association Les Magiciens de la Nuit pour son Festival du spectacle vivant et des arts plastiques qui s'est tenu à Valmont, ainsi que Woody Park pour le développement d'une offre de tourisme d'affaires à Fécamp.



BUDGETS



9 198 000 €

budget
d'investissement

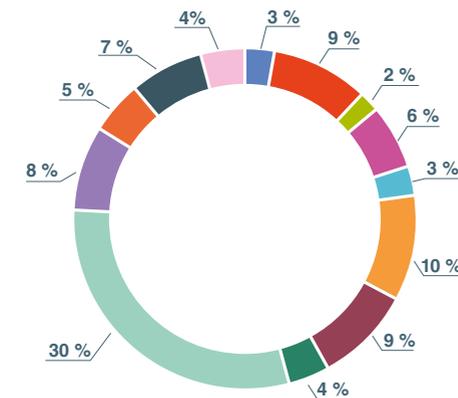


2 211 000 €
reversés aux
communes

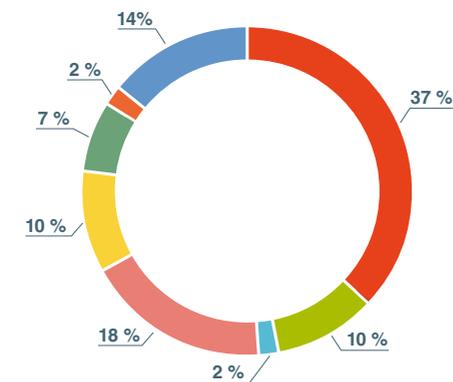


39
marchés
notifiés en 2024

Le budget consolidé 2024 de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral s'élève à 34 566 000 € en fonctionnement (hors écritures comptables et mouvements entre budgets).



NB : Le développement économique comprend essentiellement, en fonctionnement, la prospection et le pilotage des projets en faveur de la dynamique économique. En plus de l'intervention de l'Agglomération, l'Office de Tourisme Intercommunal dispose d'un budget propre qui s'élève à 1 595 000 € en 2024.



Dépenses de fonctionnement Budget consolidé 2024 (base Compte Administratif 2024)

- Développement économique, Numérique et Tourisme (dont personnel)
- Emprunts, amortissements et provisions
- Personnel (Hors Petite enfance, OM, Santé, Piscine, Transport, Eau/Assainissement)
- Reversements aux communes (attribution de compensation)
- Centre aquatique (dont personnel)
- Petite enfance / Jeunesse (dont personnel)
- Administration générale et Communication
- Santé (dont personnel)
- Environnement (dont personnel) : Ordures ménagères 19 %, Eau et assainissement 9 %, Lutte contre les inondations 2 %
- Transport (dont personnel)
- Reversement fiscalité (FNGIR)
- Déficit budgets annexes
- Autres (SDIS, portage de repas, aire accueil des gens du voyage)

Recettes de fonctionnement Budget consolidé 2024 (base Compte Administratif 2024)

- Fiscalité
- Subventions et participations
- Tri
- TEOM
- DGF - Fonds de péréquation
- Usagers - Produits des services
- Amortissements
- Eau et Assainissement





www.agglo-fecampcauxlittoral.fr

Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral

Mentions légales : Maquette graphique, coordination et mise en page : Service communication
Crédits Photos : Fécamp Caux Littoral Agglo, TMA Images, Freepik

Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral

825, route de Valmont - BP 97
76 403 Fécamp Cedex

Tél. : 02 35 10 48 48
contact@agglo-fecampcauxlittoral.fr

